bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 61 TRIMESTRIEL 01 | 02 | 03 2021

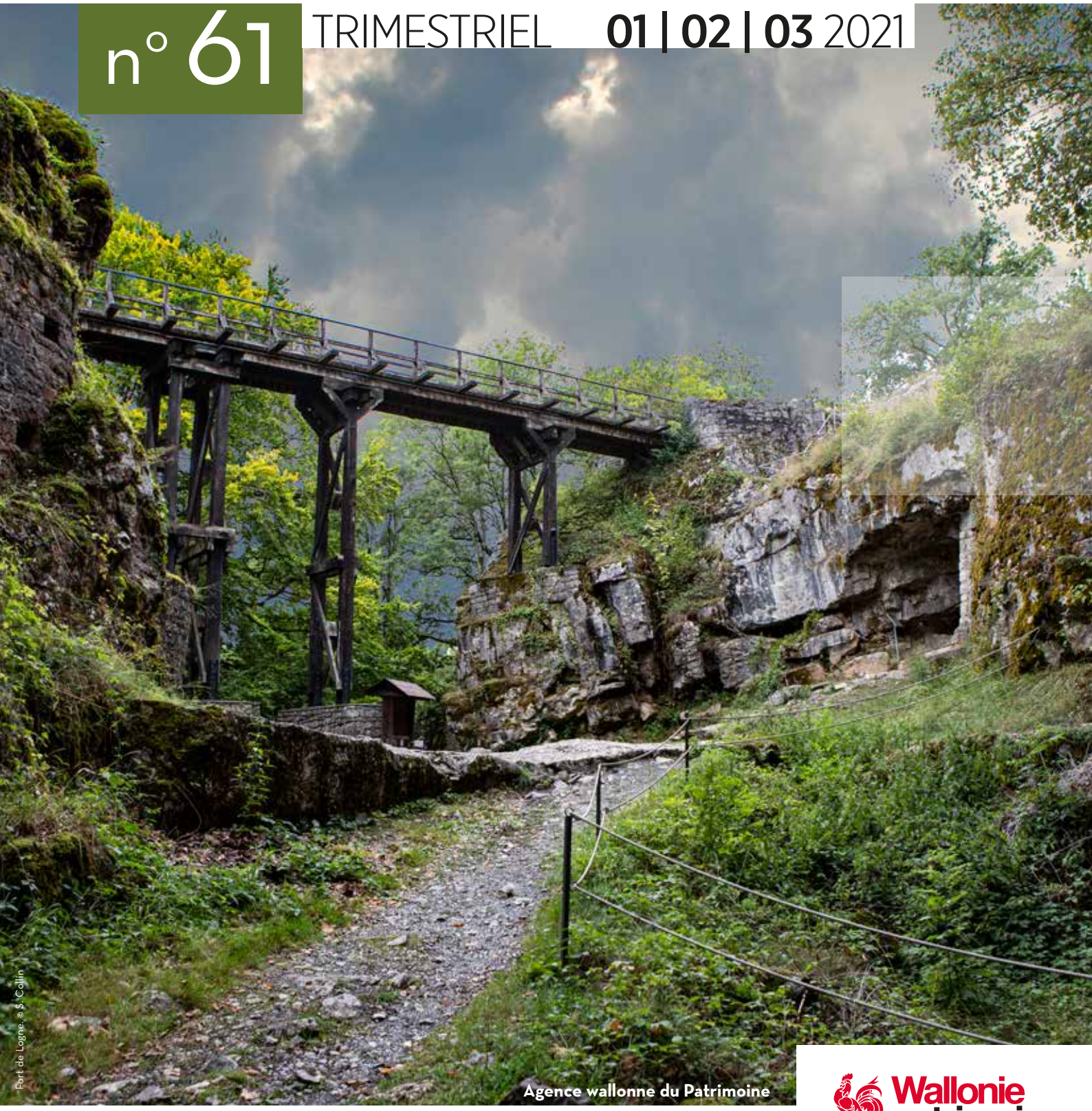

Fort de Logne. © S. Collin

Agence wallonne du Patrimoine
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)
Bureau de dépôt : Liège X • P501407

Wallonie patrimoine AWaP

4

5

7

11

14

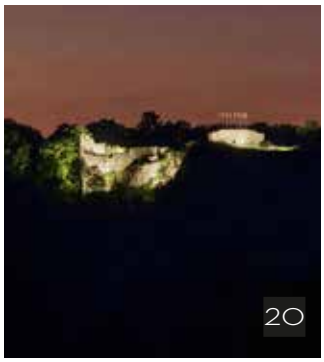
20

29

22

24

30

33

N° 61 **01 | 02 | 03** 2021

ÉDITO

4 | **2021** : nouvelle année, **nouvelle Lettre du Patrimoine**

4 | Au revoir Virgile Gauthier

PATRIMOINE EUROPÉEN

5 | L'**Année européenne du rail** : patrimoine et modernité

RESTAURATION

7 | **Peinture aux silicates** : spécifications produit et mise en œuvre pour l'extérieur

ARCHÉOLOGIE

11 | **Oignies** (Aiseau), **les secrets du prieuré** enfin révélés

13 | Nouvelles **fouilles** au **château de Moha** (Wanze)

PUBLICATIONS

15 | La **préservation du patrimoine culturel** : un moteur de dialogue empreint de diversité

16 | La **Maison du Pléban** à **Dinant**

17 | Le **34e tome du bulletin** de la Commission royale des monuments sites et fouilles est **disponible**

19 | La **maison forte de Crupet**. Découverte exceptionnelle

19 | La **Position fortifiée de Namur** en **mai 1940** (tome 2)

DU CÔTÉ ASSOCIATIF

20 | **Logne 1521**

21 | Malagne, **l'Archéoparc de Rochefort** fête ses **25 ans**

22 | Un petit établissement brassicole en milieu rural : la **brasserie-taverne seigneuriale de Thynes-en-Condroz** aux XVIe et XVIIIe siècles

23 | ***Behind The Museum***, un lancement officiel à l'image du projet : **numérique**

25 | **Espace Environnement**, des **partenariats locaux** pour **valoriser le patrimoine**

26 | Le **patrimoine rural**

27 | **Appel à projets** • Prix **Patwal** 2021

FORMATIONS AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

28 | Octroi des **Prix du Mémoire 2018 et 2019** décernés par l'**AWaP**

29 | **2021**, **année de la professionnalisation** de la filière **Pierre sèche**

30 | Clap de fin pour le **projet Interreg Va Objectif Blue Stone**

ÉVÉNEMENTS

32 | Les **projets** du Secrétariat des **Journées du Patrimoine** en **2021**

34 | À la **découverte** d'**activités patrimoniales**

POUR LES PLUS JEUNES

35 | Le **château de Moha**

2021 : NOUVELLE ANNÉE, **NOUVELLE LETTRE DU PATRIMOINE**

Avant toute chose, reprécisons le contenu de ***La Lettre du Patrimoine*** : elle publie essentiellement des articles relatifs au patrimoine immobilier. Ceux-ci sont rédigés tant par les agents qui forment l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) que les membres des associations subventionnées et financées par notre institution. Nous profitons donc de ce numéro pour remercier tous nos auteurs qui écrivent, chaque trimestre, ***la Lettre*** telle que vous la connaissez.

Comme annoncé précédemment et comme vous le constatez déjà à la lecture de ces lignes, notre trimestriel a été « relooké ». Son titre, *La Lettre du Patrimoine*, reste inchangé et il est toujours composé de plusieurs rubriques faisant le point sur la restauration, l'archéologie, les publications, les manifestations, les associations…

Nous avons toutefois tenu compte de vos demandes récoltées lors du dernier sondage (voir *La Lettre du Patrimoine* 59) et y avons inséré, entre autres, une table des matières. Celle-ci vous permettra de visualiser directement les thèmes repris dans le numéro parcouru.

Les premières pages sont consacrées au patrimoine en général. Nous parcourons ensuite les principaux chantiers et les découvertes majeures de restauration en Wallonie, tandis que la rubrique Archéologie fait écho aux fouilles dans ce secteur.

Les pages suivantes sont réservées aux publications. Elles annoncent ou rendent compte des parutions (essentiellement des livres) concernant le patrimoine architectural wallon et sa politique, prioritairement d'intérêt régional bien sûr.

Ensuite, vous pouvez découvrir, d'une manière ou d'une autre, la vie des associations subventionnées à divers titres par notre Agence, suivie par les articles consacrés aux métiers du Patrimoine. Vous comprendrez donc plus particulièrement ce qu'il se passe au Centre des métiers du patrimoine à Amay et au Pôle de la Pierre à Soignies.

Les dernières pages rassemblent des informations relatives au patrimoine, comme, par exemple, les différents projets du Secrétariat des Journées du Patrimoine ou divers événements annoncés par l'AWaP.

Une surprise vous attend ensuite, il s'agit d'une page dédiée aux enfants. En effet, en guise de conclusion au trimestriel, nous avons réservé une page de jeux, pour petits et grands amoureux du patrimoine.

Comme dirait l'une de nos collègues, avec ces inévitables imperfections, ce numéro de *La Lettre du Patrimoine* préfigure ce que deviendra ce « nouveau » périodique lorsqu'il sera alimenté par tous les acteurs de la politique du patrimoine. Merci d'avance à toutes celles et tous ceux qui apporteront leur pierre à l'édifice.

L'équipe éditoriale

AU REVOIR VIRGILE GAUTHIER

Nous ne pouvions commencer notre trimestriel sans évoquer le décès de Virgile Gauthier. Pour ce faire, les agents de l'AWaP se joignent à Clément Lalot, Directeur de Musées et Société en Wallonie, pour écrire ces quelques lignes.

Avant d'être aux commandes de l'abbaye de Stavelot, Virgile Gauthier était animateur pour les radios locales de la RTBF. C'est probablement en partie grâce à cela qu'il a su capter de nombreuses personnes autour du projet muséal à Stavelot. Par ailleurs, il était convaincu du lien fort qui existe entre le patrimoine et le tourisme. Son expertise sur le sujet lui a valu de rejoindre le conseil d'administration de Musées et Société en Wallonie. Comme aime le rappeler Fernand Collin (Directeur du Préhistomuseum et administrateur de MSW), c'est avec son esprit bienveillant et clairvoyant, qu'ensemble, ils refaisaient le monde des lieux patrimoniaux le long de la Meuse aux Moulins de Beez.

À l'image de la passion pour le théâtre qui l'animait, le rideau est tombé trop tôt sur ce comédien pince-sans-rire, novateur et inspirant.

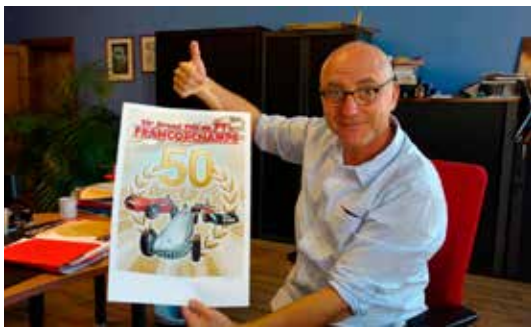

Virgile Gauthier. © Espaces Tourisme et Culture

C'est donc avec tristesse que nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

Clément Lalot (MSW)
Les agents de l'AWaP

L'**ANNÉE EUROPÉENNE DU RAIL** : PATRIMOINE ET MODERNITÉ

Journée de la femme, journée sans tabac, journée de la paix, journée de la lutte contre le cancer, journées du patrimoine ou journée du pull de Noël, notre vie est rythmée par ces journées aux thématiques graves ou légères qui nous touchent plus ou moins. Les objectifs sont simples : mettre une thématique sous les feux des projecteurs, sensibiliser la population, mobiliser les énergies, faire un état des lieux ou encore, lancer de nouveaux projets.

Photo lauréate du concours Zoom sur le patrimoine (2018). © L. Colman

Ce sont des objectifs similaires que poursuit l'Union européenne à travers ces années thématiques. Depuis 1983, trente-et-une années thématiques ont ainsi été organisées avec des focus divers les PME et l'artisanat (1983), l'environnement, la musique, la santé et la nutrition, les langues, l'égalité des chances pour tous ou encore le dialogue interculturel. En 2018, c'est le patrimoine culturel qui était ainsi mis à l'honneur. Les effets de cette année thématique sont toujours bien présents puisque la Commission européenne s'est dotée d'un plan d'action pour la culture et a mis sur pied un groupe d'experts du patrimoine composé de représentants des États membres mais aussi d'associations actives dans le domaine du patrimoine et de représentants de la société civile.

Suite aux dernières élections européennes et au renouvellement de la Commission qui l'accompagne, l'importance de répondre aux défis du développement durable, du changement climatique et des changements sociétaux a été soulignée et une volonté de faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat, affirmée. Les divers champs d'action de la Commission doivent se mobiliser pour atteindre ce but ambitieux. Dans ce contexte, il a été décidé de proclamer l'année 2021 « Année européenne du Rail » avec comme objectifs principaux de recourir plus largement à ce mode de transport plus durable tant pour les citoyens et particulièrement les jeunes que pour les marchandises, et de

Gare de Saint-Ghislain. G. Focant © SPW-AWaP

développer la connectivité entre les États européens et avec leurs voisins. Mais pourquoi parler de cela dans *La Lettre du Patrimoine* ? Parce que la décision d'instaurer cette année thématique (https://data.consilium.europa.eu/doc/document/PE-48-2020-INIT/fr/pdf%20) fait état de l'importance du patrimoine culturel pour la réussite de cet événement. En effet l'article deux qui définit les objectifs de l'initiative stipule parmi les missions spécifiques de l'Année européenne : s'appuyer sur la puissance évocatrice du rail dans l'imaginaire collectif, notamment grâce à son histoire et son patrimoine culturel, en rappelant la contribution apportée par le rail dans le développement de technologies de pointe.

Cette mention ravit les défenseurs du patrimoine à plus d'un titre. Elle soutient les efforts des associations qui œuvrent en faveur du patrimoine industriel, et ferroviaire en particulier, mais aussi toutes les institutions, associations et autres réseaux qui promeuvent une meilleure prise en compte du patrimoine dans les politiques sectorielles et qui affirment que le patrimoine culturel n'est pas uniquement une charge pour les sociétés mais également une source d'inspiration et une ressource importante pour répondre aux défis que nous devons relever. Le groupe de réflexion « Patrimoine culturel et Union européenne » qui a été mis en place suite à la conférence de Bruges sur l'impact pour le patrimoine des décisions prises par l'Union européenne dans d'autres domaines est un de ces réseaux. Depuis dix ans, ce groupe informel qui réunit des représentants des administrations du patrimoine des différents pays membres de l'UE multiplie les efforts pour ouvrir le dialogue avec l'Union européenne dans ses diverses composantes et pour les sensibiliser aux atouts du patrimoine pour un développement plus respectueux du territoire, des valeurs et des citoyens européens. Pour cela, il multiplie les rencontres, soutient les États qui dans le cadre de leur présidence organisent des conférences consacrées au patrimoine, portent des conclusions du Conseil sur le patrimoine. C'est dans ce groupe de réflexion qu'est né le projet d'Année européenne du Patrimoine culturel qui s'est concrétisée en 2018. La décision concernant l'Année européenne du Rail sera une autre étape importante pour le réseau.

Mais cette année du rail est importante aussi car elle met en lumière un type de patrimoine particulier qui a marqué non seulement notre imaginaire mais aussi notre territoire, nos histoires. Même s'il y a eu des épisodes antérieurs, l'histoire du rail est intimement liée à la révolution industrielle au développement économique urbain, à l'évolution de notre mode de vie. Il sera déterminant dans beaucoup de secteurs.

Au niveau économique, il permettra le transport d'un volume important de marchandises mais il sera aussi précieux pour le développement du tourisme en permettant aux visiteurs d'accéder à des sites touristiques connus ou en devenir. Il marquera notre architecture, bâtiment public ; il existe un véritable style « ferroviaire » qui se décline selon l'importance de la gare dans le réseau : les grandes gares aux entrées du territoire national ou les stations des petites villes, voire de campagne, sans oublier les dépôts, les hangars et les maisons des gardes barrières. Il laissera également son empreinte dans notre urbanisme, la gare étant souvent le noyau de « nouveaux quartiers » avec la place de la gare qui devient la porte d'entrée de la ville, la première image du visiteur. Il est également présent dans nos paysages par les divers ouvrages d'art qu'il génère. Il devient un élément animé mais aussi un moyen de découvertes de nos campagnes et de nos forêts. Le matériel roulant est également partie intégrante de notre patrimoine. À la frontière du patrimoine immobilier et du patrimoine mobilier, il enrichit nos musées ou est au cœur d'activités touristiques alliant regard sur le passant et découverte originale d'un territoire. Il est aussi patrimoine immatériel et artistique. Le cinéma (le premier film des frères Lumière : *l'entrée du train dans la gare de la Ciotat, le train sifflera trois fois*), la peinture (Monet, Magritte, Delvaux, Turner), la littérature (Agatha Christie, Régine Deforges, Paula Hawkins) s'en inspirent. De quoi susciter de nombreux projets…

Cette Année européenne du Rail est une opportunité de redécouvrir un patrimoine qui fait partie du quotidien de beaucoup d'entre nous, de jeter un regard sur ces bâtiments, ces machines qui témoignent de l'ingéniosité et du savoir-faire de nos pères mais qui sont aussi porteurs de modernité et d'espoir.

Gislaine Devillers

Renseignements
sur l'Année européenne du Rail
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_2528

PEINTURE AUX SILICATES : SPÉCIFICATIONS PRODUIT ET MISE EN ŒUVRE POUR L'**EXTÉRIEUR**

FICHE D'AIDE À LA RÉDACTION DE CAHIERS DES CHARGES (FARCC N° 4.1)

Mons, chapelle des Ursulines – Artothèque – Peinture silicatée « ocre rouge » mise en œuvre sur la façade la plus exposée aux intempéries. G. Focant © SPW-AWaP

Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ *et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.*

Mots-clés

Peinture, silicate, adjuvant, badigeon, chaux, perméabilité, vapeur, sol-silicate, valeur Sd, minéral, silicification, carbonatation, rosée.

FARCC associées

3.2 Déssalement des maçonneries.

Historique

Après plusieurs tentatives infructueuses menées par quelques chercheurs, c'est en Allemagne, en 1878, que Adolf Wilhelm Keim dépose un brevet concernant la mise au point et la production d'une peinture minérale dont le liant est le silicate de potassium. À la demande du roi Louis II de Bavière, celle-ci devait offrir un aspect esthétique similaire à la peinture à la chaux mais avec des qualités de longévité supérieures à ce qui était connu jusqu'alors.

Documents techniques associés

- *Traité du bâtiment, La peinture et la vitrerie*, 6e édition 1969, Ebert Bernard, Eyrolles Éditions.
- *NIT 249, Guide de bonne pratique pour l'exécution des travaux de peinture*, CSTC, 2013.

Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

- La peinture aux silicates est souvent opposée à la peinture (badigeon) à la chaux. De tout temps, et spécialement dans le nord de l'Europe, de nombreuses tentatives d'améliorer la

tenue, et donc la longévité des peintures à la chaux ont été menées en y ajoutant des ingrédients divers et variés, parfois même farfelus. Aujourd'hui encore, les producteurs ajoutent des additifs fixatifs, souvent sous forme de résines, dont la nature exacte et la proportion restent encore floues mais qui ont généralement une influence non négligeable sur la perméabilité à la vapeur du badigeon et son caractère filmogène ou non.

- La peinture aux silicates (ou silicatée), comme la peinture à la chaux, est une peinture dite minérale lorsqu'elle contient moins de 5 % d'additifs organiques (cfr NIT 249 du CSTC, DIN 18.363.2.4., AFNOR NF 30-808). Le liant anorganique utilisé pour sa fabrication est du silicate de potassium ($K_2O_5Si_2$) établissant une liaison chimique avec le substrat minéral sur les trois premiers millimètres (en fonction de la porosité de celui-ci), rendant son application irréversible. Il est donc fondamental de parfaitement évaluer l'option choisie.

- Le comportement hygrothermique des maçonneries anciennes est plus complexe qu'il n'y paraît. Celui-ci est tributaire des facteurs d'altération liés à la présence d'eau (remontées capillaires, condensation, infiltrations liées à la porosité naturelle des matériaux voire leur vétusté, transferts de vapeur contrariés...). Il faut dès lors favoriser, de la manière la plus naturelle possible, les transferts hydriques permettant de garantir le meilleur équilibre possible et ainsi la bonne conservation des maçonneries sur le long terme.

- À l'instar d'une peinture à la chaux, la peinture aux silicates n'a pas qu'une fonction esthétique. En plus de favoriser les échanges hydriques, elle joue le rôle non négligeable de protection du substrat en particulier quand celui-ci a subi les outrages du temps et qu'il a perdu une partie de ses capacités initiales, ou qu'il a été mal élaboré à l'origine comme, par exemple, avec des briques peu cuites. Ainsi, cette peinture diminue la prise d'eau liquide (valeur w) et contribue au renforcement des couches minérales superficielles du support.

> La peinture aux silicates est une peinture dite minérale lorsqu'elle contient moins de 5 % d'additifs organiques.

- La valeur Sd est un des paramètres fondamentaux dans le choix d'une peinture aux silicates. Cette valeur est le coefficient de diffusion de la vapeur d'eau à travers une paroi. Il est le résultat du produit de la valeur μ (facteur de résistance à la vapeur d'eau) et l'épaisseur de la couche de peinture (Sd = μ X ép.). Sa valeur est exprimée en « mètre » (m). Plus cette valeur est faible, meilleure est la perméabilité à la vapeur.

- Il est communément admis que la matière première de la peinture aux silicates est plus onéreuse que celle d'un badigeon à la chaux. Chez certains producteurs, le coût des pigments naturels anorganiques, pour des teintes soutenues et/ou foncées telles que le rouge, le jaune, le gris sombre... peut s'avérer extrêmement élevé. Toutefois, le rendement, en termes de facilité de mise en œuvre et donc de gain de temps lors de l'application, est tel que le prix final (matière + mise en œuvre) est comparable, voire parfois inférieur, au prix d'une application d'une peinture à la chaux conventionnelle. Par ailleurs, sur le long terme, pour autant que les conditions de mise en œuvre aient été parfaitement respectées, une peinture aux silicates nécessite nettement moins d'entretien qu'un badigeon à la chaux non adjuvanté. Au regard des difficultés budgétaires rencontrées et parfois de l'accès complexe à certains édifices, ou parties de ceux-ci, on ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur le meilleur choix possible afin de garantir la protection et la conservation sur le long terme.

Les principaux types de peintures extérieures (qui mettent en avant la perméabilité à la vapeur d'eau) sur le marché sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Type de peinture	Minérale	Liant	Forme chimique	Solvant	Carbonatation avec le CO2 de l'air	Silicification avec le support minéral	Compatibilité support minéral	Compatibilité support organique
Peinture à la chaux	oui	Hydroxyde de calcium	$Ca(OH)_2$	eau	oui	non	oui	non
Peinture silicate	oui	Silicate de potassium	$K_2O_5Si_2$	idem liant	oui	oui	oui	non
Peinture sol-silicate	oui	Silice colloïdale et silicate de potassium	$Si(OH)_4$ + $K_2O_5Si_2$	idem liant	oui	oui	oui	oui
Peinture siloxane	non	Organosilicone	R_2SiO	idem liant	non	non	oui	oui

AIDE À LA PRESCRIPTION

Spécifications techniques du produit

- La peinture aux silicates est formulée à partir de silicate de potassium et contient moins de 5 % d'additifs organiques.

- La peinture sera à destination d'une mise en œuvre à l'extérieur. Son aspect de surface sera couvrant et mat. Elle contiendra exclusivement des pigments anorganiques pour une meilleure résistance aux UV.

- La valeur Sd doit être ≤ 0,02 m.

- Avant le démarrage des travaux de peinture, une fiche technique et une de sécurité seront transmises et validées par la direction de chantier pour être annexées au D.I.U.

Préparation du support

- Préalablement à la mise en œuvre, il est impératif de mesurer précisément, dans les maçonneries, la densité des sels suivants : nitrates, sulfates, chlorures. Ces mesures détermineront la possibilité ou non d'appliquer une peinture aux silicates.

- Le support doit être parfaitement dépoussiéré, exempt de toutes traces de végétation et/ou de pollutions diverses ou autres salissures. Il sera sain et cohérent. Pour les peintures silicates bicomposantes ou monocomposantes, les peintures organiques anciennes et tout autre résidu organique (colle, enduit acrylique…) devront être enlevés pour revenir au substrat minéral. Les anciens éléments de fixation inutiles (vis, clous, pitons, potences…) et/ou câbles superflus (électriques, téléphonies…) devront être enlevés.

- Le support doit également être parfaitement sec, en particulier lors de réparations de maçonneries et/ou d'enduits, au risque de compromettre la silification de la peinture et donc sa tenue dans le temps.

- En cas d'altérations de surface importantes telles que des fissures marquées, décollements d'enduits, joints qui n'adhèrent pas…, il y a lieu d'identifier l'origine de la pathologie et y remédier afin d'obtenir un support sain, stable et sec.

- En fonction de la qualité du support ainsi que de son état de surface et considérant que le liant silicate n'a pas en soi de pouvoir garnissant, il est nécessaire de prévoir de combler les (micro)fissurations avec un enduit fin compatible ou, le cas échéant, avec une peinture silicatée contenant des matières de charges spécifiques à cet effet.

- L'ensemble des éléments architecturaux non peints tels que les cordons de pierre, linteaux, appuis de fenêtre, corbeaux, vitraux, éléments métalliques, encadrement de fenêtre, harpage, balcon, soubassement…ainsi que le sol au-dessus duquel les travaux de peinture sont exécutés, seront parfaitement protégés.

- Les masticages sont totalement proscrits car ils contiennent des plastifiants qui peuvent migrer à la surface des peintures aux silicates.

- Afin d'éviter des coulées et/ou des débordements de peinture, la délimitation entre les zones peintes et non peintes sera parfaitement mise en œuvre à l'aide de bandes adhésives de masquage. Si nécessaire, les zones non peintes seront également protégées à l'aide d'un film de protection.

> Le support doit être parfaitement dépoussiéré.

Mise en œuvre

- Des essais de convenance, sur une surface minimum de 1 m²·, seront réalisés aux endroits indiqués par la direction de chantier. Ils permettront non seulement de définir la teinte, le niveau d'opacité et la texture finale conformément aux objectifs à atteindre mais également d'évaluer la consommation réelle de la peinture sur les supports anciens. En cas de surconsommation avérée, la direction de chantier devra en être avertie immédiatement.

- La zone concernée par les travaux de peinture fraîche sera parfaitement protégée des poussières, ou de tout autre élément, qui pourraient la contaminer lors de travaux connexes (poussières liées à un nettoyage et/ou déjointoyage, sciures de bois, poussières emportées par le vent…).

- Afin d'éviter un aspect trop lisse de la surface finie, peu compatible avec l'aspect original des édifices anciens, l'application se fera uniquement à l'aide d'une brosse large de soie naturelle et/ou synthétique. La mise en œuvre à l'aide d'un système *airless* et/ou au pistolet et/ou au rouleau est proscrite.

L'ensemble des éléments métalliques parasites doivent être supprimés avant le peinture. © SPW-AWaP

Pour une application parfaite, la mise en œuvre se fera entre 5° C et 25° C.

Mise en œuvre selon le principe *airless* donnant un aspect de surface lisse « industriel », esthétiquement incompatible avec les textures de surfaces des édifices anciens. © SPW-AWaP

- Dans certains cas particuliers, là où le support est très ancien et a subi les outrages du temps, préalablement à la mise en œuvre des deux couches de peinture silicatée, on appliquera une première couche de barbotine à la chaux, peinture à la chaux plus épaisse jusque 3 à 5 mm d'épaisseur, avec une valeur Sd ≤ 0,05 à 0,06 m, ayant pour objectif de colmater les microfissures de la maçonnerie.

- Pour une application parfaite, la mise en œuvre se fera entre 5° C et 25° C à l'abri du vent, du soleil et des pluies. Il faut garantir une température positive > à 5° C durant au moins vingt-quatre heures après l'application. Pendant le séchage, une peinture aux silicates ne devra pas être exposée au point de rosée (condensation naturelle de l'eau contenue dans l'air en fonction du taux d'humidité ambiant, de la pression atmosphérique et de la température du support), en particulier pour les teintes sombres.

- Les seaux de peinture seront régulièrement mélangés durant l'exécution des travaux afin d'éviter un phénomène de sédimentation des composants et de conserver un mélange homogène.

- La mise en peinture de chaque couche se fera « zone finie » par « zone finie », sans marquer de pause, et selon le principe de « mouillé dans mouillé » afin d'éviter le marquage visible des reprises éventuelles.

Mise en œuvre d'une peinture silicatée à la brosse offrant la texture de surface adéquate. Une mise en œuvre *airless* ne permet pas d'atteindre ce rendu, il faudra donc l'éviter. © SPW-AWaP

- Là où les première(s) couche(s) seront diluées selon le prescrit technique du fabricant, pour assurer une pénétration maximale dans le support et ainsi améliorer notablement la durée de vie de la peinture, la dernière couche ne sera pas diluée et sera mise en œuvre de manière généreuse.

- La mise en œuvre se fera de haut en bas en deux couches croisées.

Jean-Christophe Scaillet

OIGNIES (AISEAU), **LES SECRETS DU PRIEURÉ** ENFIN RÉVÉLÉS

L'accalmie du déconfinement a permis de démarrer en juin 2020 une mission d'archéologie du bâti sur l'ancien prieuré Saint-Nicolas d'Oignies (Aiseau, Hainaut), monument classé, rapporté souvent au XVIIIe siècle. Confiée par marché public aux historiens et archéologues du Musée Art & Histoire, cette mission de quelques mois intervient en amont d'une très lourde restauration par les propriétaires privés du complexe, pour y installer une maison de soins et de repos. Le prieuré d'Oignies jouit d'une enviable réputation, surtout grâce aux personnages qui l'ont fréquenté au début du XIIIe siècle – la bienheureuse Marie d'Oignies ; son biographe Jacques de Vitry, tour à tour chanoine à Oignies, évêque de Saint-Jean d'Acre puis évêque auxiliaire de Liège, cardinal-évêque de Tusculum (Italie) et doyen des cardinaux ; ou encore Hugo d'Oignies, auteur de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie mosane – mais nous ne savons pratiquement rien des bâtiments qu'ils ont connus.

Galerie de l'aile sud du cloître au premier étage, vue depuis l'est. © AWaP – Musée Art & Histoire – 2020

La mission vise donc un double objectif : documenter les bâtiments claustraux du XVIIIe siècle (dont une partie a été incendiée en 1973) et, par une intervention plus intrusive, partir à la recherche des traces possibles du prieuré médiéval.

La mission archéologique s'appuie sur une large couverture photographique par drone, d'un scan 3D de l'ensemble des bâtiments et les relevés d'architecte. Pour compléter l'approche, des coopérations ont été établies avec l'asbl Pierres & Marbres de Wallonie, pour l'identification des matériaux lithiques, et avec l'UNamur, pour une lecture historique, architecturale et paysagère du site pendant la période industrielle.

Les découvertes n'ont pas tardé.

Les découvertes n'ont pas tardé ! Dès les premiers décapages d'enduits dans les parties basses du prieuré, une série de culots et de négatifs de voûtes ont été mis au jour dans l'ancienne aile orientale du cloître. Ainsi, on comprend qu'en réalité, une partie des bâtiments médiévaux sont conservés en élévation (ailes est et sud du cloître). Les dolomies de ces constructions, dont les gisements probables se situent au nord de la Sambre, dans les vallées de ses affluents (vers l'ancien duché de Brabant), présentent des traces d'outils, aisément identifiables selon la méthodologie mise au point par Frans Doperé. L'usage du taillant droit, sans aucun doute le marteau taillant, oriente la datation de ces éléments vers la première moitié du XIIIe siècle et vers un maître d'œuvre brabançon. Pour rappel, le prieuré d'Oignies est à l'époque situé en terre de Brabant, à la limite sud-ouest du duché. En 1210, le duc de Brabant, Henri Ier (duc de 1183 à 1235), prend le prieuré et ses dépendances sous sa protection.

Au fil des siècles, les bâtiments ont été (re)construits et transformés. La translation des reliques de Marie d'Oignies au début du XVIIe siècle apparaît comme un évènement déterminant dans ce développement architectural d'une bonne partie du complexe, doté alors d'une nouvelle église. Dans l'aile méridionale du cloître, des maçonneries (dont un large mur de refend) en matériaux locaux – des grès houillers – sont édifiées, au moins du rez-de-chaussée jusqu'au deuxième étage. Elles définissent les nouvelles circulations avec le développement d'une grande galerie le long de la façade septentrionale, pour desservir au sud une série de locaux. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la brique est employée à grande échelle, notamment dans les façades tournées vers la nouvelle cour d'honneur. À cette époque, on a réemployé dans des plafonds à entrevous une série de poutres à encoches de solives et abouts décorés de motifs géométriques, végétaux et animaliers. Une dendro-datation (réalisée par l'IRPA) a permis de les rapporter au XVIIe siècle, témoignant de la splendeur du prieuré à ce moment.

Mais l'histoire du site ne s'arrête pas là. Après la suppression du prieuré à la fin du XVIIIe siècle, ses bâtiments et les vastes terrains plats sis à proximité, le long de la Sambre, connaissent un destin industriel. La fondation, en 1837, de la Manufacture de Glaces et de la Fabrique de produits chimiques de Sainte-Marie d'Oignies marque le début de l'implantation tant de l'industrie de la glace coulée – c'est une première en Belgique ! – que de la chimie lourde dans la Basse-Sambre. Bien que les usines aient aujourd'hui disparu du paysage d'Aiseau, l'étude *in situ* des rares vestiges industriels encore en place et l'observation des structures paysagères, alliées aux recherches historiques – une documentation inédite a pu être rassemblée –, ont permis, moyennant une approche géo-historique, de mieux appréhender le développement architectural et technique de ce complexe industriel qui a rythmé, durant près d'un siècle, la vie économique et sociale de cette portion de la vallée de la Sambre.

> La mission de 2020 a mis en évidence deux phases préalables aux grands travaux du XVIIIe siècle.

Ainsi, dans l'attente des fouilles archéologiques très prometteuses sur l'emprise des nouvelles constructions prévues – soit à l'emplacement de l'aile orientale et du chœur de l'église disparu, ainsi qu'au droit de la façade nord actuelle – la mission de 2020 a mis en évidence deux phases préalables aux grands travaux du XVIIIe siècle : vraisemblablement les constructions primitives du XIIIe siècle, ces bâtiments que fréquentèrent les personnalités de cette époque, et un complexe monumental du XVIIe siècle. Elle a également permis de souligner la valeur patrimoniale de l'ensemble industriel d'Oignies qui fait partie intégrante tant de l'histoire récente du site que de l'identité du lieu. Ces nouvelles pages d'Histoire restent à écrire…

Patrice Gautier, Louise Hardenne, Denis Perin (Musée Art & Histoire), Mathilde Macaux (UNamur) et Francis Tourneur (Pierres & Marbres de Wallonie)

Vue des bâtiments claustraux du prieuré Saint-Nicolas de Oignies. © DiGIT – SPW-TLPE – 2020

NOUVELLES **FOUILLES** AU **CHÂTEAU DE MOHA** (WANZE)

Prise de vue aérienne du château de Moha et localisation de la zone de fouille. J. Adam © Château de Moha

Depuis 1992, l'asbl Les Amis du Château féodal de Moha coordonne les actions pour la préservation, la compréhension et la mise en valeur du site. En prévision d'un futur projet d'aménagement, le comité de suivi avait introduit une demande d'autorisation de fouille visant à investiguer la zone dite du donjon, située entre le chemin d'accès et la cour haute.

Cette zone-clef dans le développement de la forteresse concentre des structures appartenant à plusieurs phases de construction successives, rendues malheureusement peu lisibles par les restaurations qui firent suite aux dégagements partiels de la fin du XIXe siècle. L'objectif de la campagne, menée de février à juin 2020, était donc d'identifier les niveaux de circulation de l'époque médiévale, de vérifier la chronologie relative des structures et, le cas échéant, d'en proposer une datation absolue.

L'apport majeur de la fouille est sans conteste la mise au jour d'un mur de courtine primitive construit à la fin du Xe siècle ou au début du XIe siècle. Cette structure, qui est actuellement la plus ancienne découverte au château, a été édifiée au sommet d'une pente sur un solide radier de fondation. Le parement extérieur, conservé sur une hauteur d'environ 2,50 m, a été réalisé avec des pierres calcaires irrégulières, liées par un mortier de chaux orange et granuleux. L'analyse des techniques de mise en œuvre laisse penser que le mur a été construit dans un laps de temps très court. Les pierres ont été empilées plutôt qu'ajustées méthodiquement, engendrant de nombreux coups de sabre et des écarts importants qui furent comblés par de petites pierres et de grandes quantités de mortier. Dans la pente, au pied du mur de courtine, a été mis au jour un dépotoir aux rejets divers : des restes de foyers, des os d'animaux, plusieurs centaines de tessons de céramique datés de la fin du Xe siècle ou du début du XIe siècle, mais aussi quelques objets domestiques comme un poinçon en os et une clé en fer. La strate détritique couvre partiellement le radier de fondation du mur de courtine, fournissant ainsi un *terminus ante quem* pour sa construction. Cette phase d'occupation, antérieure au milieu du XIe siècle, coïncide avec la première mention officielle d'un comte à Moha (1023/1026). La céramique récoltée, tant par ses formes que par les techniques employées, témoigne de l'opulence du

Identifier les niveaux de circulation de l'époque médiévale, vérifier la chronologie relative des structures et en proposer une datation absolue.

Bol en terre-cuite glaçurée découvert dans le dépotoir du X/XIe siècle. J. Adam © Château de Moha

propriétaire des lieux. Il s'agit d'une production mosane de grande qualité, dont plusieurs exemplaires sont entièrement glaçurés et rehaussés d'un décor à la molette ou de bandes appliquées. Dans le courant du XIe siècle, le mur de courtine est détruit et la zone partiellement remblayée. Les raisons et les causes ayant mené à sa destruction restent encore à définir, mais on constate qu'il fut utilisé durant une courte période.

Cette campagne de fouilles a également permis de dater avec certitude la construction du second mur de fortification, dont le parement extérieur est réalisé avec de gros blocs de calcaire bien équarris, à environ 7 m devant celui du X/XIe siècle. Le remplissage de la tranchée de fondation a révélé des fragments de céramique à pâte orange et très cuite remontant à la première moitié du XIVe siècle. Par conséquent, cette découverte confirme les dires de Jean de Hocsem qui, dans une chronique, rapporte qu'Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liège de 1313 à 1344, fit fortifier le château de Moha dès 1315 suite aux révoltes des milices hutoises et liégeoises. Des aménagements qui, d'ailleurs, n'empêcheront pas la prise du château et sa destruction le 6 mai 1376.

Enfin, il faut noter l'absence de matériel significatif pour les XIIe et XIIIe siècles. Il est fort probable que la stratigraphie fut amputée de ces niveaux d'occupation par les dégagements entrepris à la fin du XIXe siècle. De nombreuses unités stratigraphiques contiennent d'ailleurs du matériel résiduel de cette période récente. De futures investigations pourront sans doute permettre d'appuyer cette hypothèse.

Julien Adam (Les Amis du Château féodal de Moha)

Bol en terre-cuite glaçurée. © Château féodal de Moha

CATALOGUE DES **PUBLICATIONS**

Le nouveau catalogue des publications 2021 de l'AWaP vient de sortir.

Il est disponible sur simple demande
par téléphone au +32 (0)81 23 07 03,
par courriel : publication@awap.be
ou par courrier AWaP – Direction de la Promotion – Rue Moulin de Meuse, 4 – 5000 Namur (Beez).

Consultable sur : https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations

LA **PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL** : UN MOTEUR DE DIALOGUE EMPREINT DE DIVERSITÉ

Moment important de l'année 2017, la Conférence mondiale des Humanités *Défis et responsabilités pour une planète en transition* (Liège, 6-12 août 2017) a accueilli au sein de son programme une journée thématique consacrée au patrimoine.

Cette journée intitulée *Préservation du patrimoine culturel : moteur de dialogue entre acteurs et professionnels du patrimoine dans une dynamique de diversité culturelle* a rassemblé dix-sept experts venant d'horizons variés : Bénin, Burkina Faso, France, Haïti, Maroc, Sénégal, Tunisie et Belgique. Ce large panel de professionnels a permis d'apporter un autre regard et d'enrichir considérablement les débats.

L'UNESCO a en effet souligné, au travers de sa Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001), que celle-ci constituait « le patrimoine commun de l'Humanité » et qu'elle devait « être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures ». Il est inutile de rappeler que le patrimoine pris dans toute sa diversité reste indéniablement une grande richesse de notre Humanité. La préservation de celui-ci passe d'ailleurs par toute une chaîne d'acteurs et de professionnels aux niveaux local, national et international. Ceux-ci œuvrent aux côtés d'autres parties prenantes que sont les organisations internationales, États, Villes, sociétés civiles, secteur privé et professionnels. Un patrimoine ainsi préservé peut dès lors endosser le rôle d'un moteur de dialogue et de cohésion sociale puissant, renforcé par la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de cette chaîne.

Enfin, ce symposium thématique a reçu, outre le soutien de la Conférence mondiale des Humanités, l'appui de Wallonie-Bruxelles International (WBI) qui a repris l'évènement dans son calendrier anniversaire des 20 ans de collaboration avec Haïti. Celui-ci a bénéficié par ailleurs du patronage de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO et a constitué un évènement-phare du Réseau francophone du Patrimoine.

Stéphanie Bonato

Bonato Stéphanie (coord.), 2020. *Préservation du patrimoine culturel : moteur de dialogue entre acteurs et professionnels du patrimoine dans une dynamique de diversité culturelle. Symposium international*, AWaP, Namur (Les Dossiers de l'AWaP, 29), 124 p., 15 €.

LA **MAISON DU PLÉBAN** À **DINANT**

La Maison du Pléban à Dinant est une des plus anciennes maisons en pans de bois qui subsiste en Wallonie. Profondément délabrée et vouée à la démolition, elle a bien failli disparaître entre 1968 et 1978.

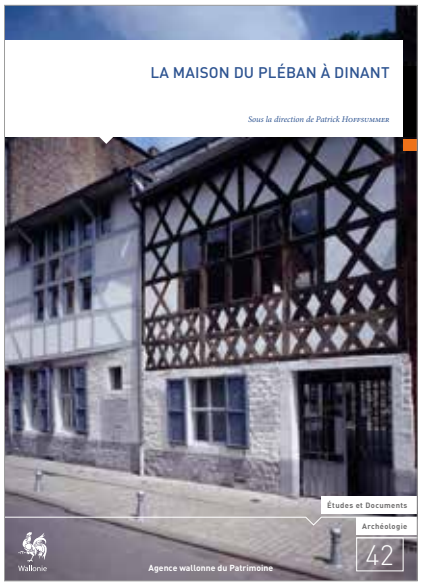

Son sauvetage, puis sa réhabilitation en centre d'éveil à la musique – Maison de la Pataphonie –, sont l'aboutissement d'une longue saga administrative et financière. Une quinzaine d'années seront nécessaires pour que des Dinantais attachés à leur patrimoine réussissent à convaincre Ville, Province et Région de sauver cet édifice remarquable, classé comme monument en 1980. Les travaux de restauration seront réalisés de 1994 à 2001.

À une époque où il était encore peu question de ces disciplines en Wallonie, l'archéologie du bâti et la dendrochronologie ont joué un rôle essentiel dans le processus de restauration. Les problèmes de stabilité que posait le bâtiment, les questions relatives à son état sanitaire, les difficultés rencontrées quant aux choix de réhabilitation furent sans cesse au centre des préoccupations des archéologues.

Vingt ans après l'inauguration de la Maison de la Pataphonie paraît enfin le rapport complet tant attendu de ces recherches. Toutes ces années de gestation ont permis de synthétiser les nombreuses données de terrain et de parfaire leur lisibilité grâce, notamment, aux progrès réalisés par l'infographie. L'ouvrage fait la part belle à l'illustration, outil essentiel et complémentaire pour éclairer le raisonnement de l'archéologue dont les relevés sont autant de témoignages déposés dans les mains du lecteur. Ce dernier sera guidé tout au long de l'enquête archéologique en suivant pas à pas l'ordre chronologique de l'analyse, certes complexe, mais synthétisée en fin de volume et mise en perspective grâce à une abondante littérature de comparaison.

Depuis le sac de Dinant par Charles le Téméraire en 1466 jusqu'à l'aube du XXIe siècle, voici donc racontée l'histoire de la Maison du Pléban, vénérable maison urbaine édifiée au sein d'une ville mosane millénaire. Une histoire à lire ou à feuilleter, révélatrice à bien des égards de l'évolution du cadre d'habiter, mais aussi exemple de méthodologie et référence dans le domaine de l'histoire de la construction.

Liliane Henderickx

Hoffsummer Patrick (dir.), 2020. *La Maison du Pléban à Dinant*, AWaP, Namur (Études et Documents, Archéologie, 42), 139 p., 16 €.

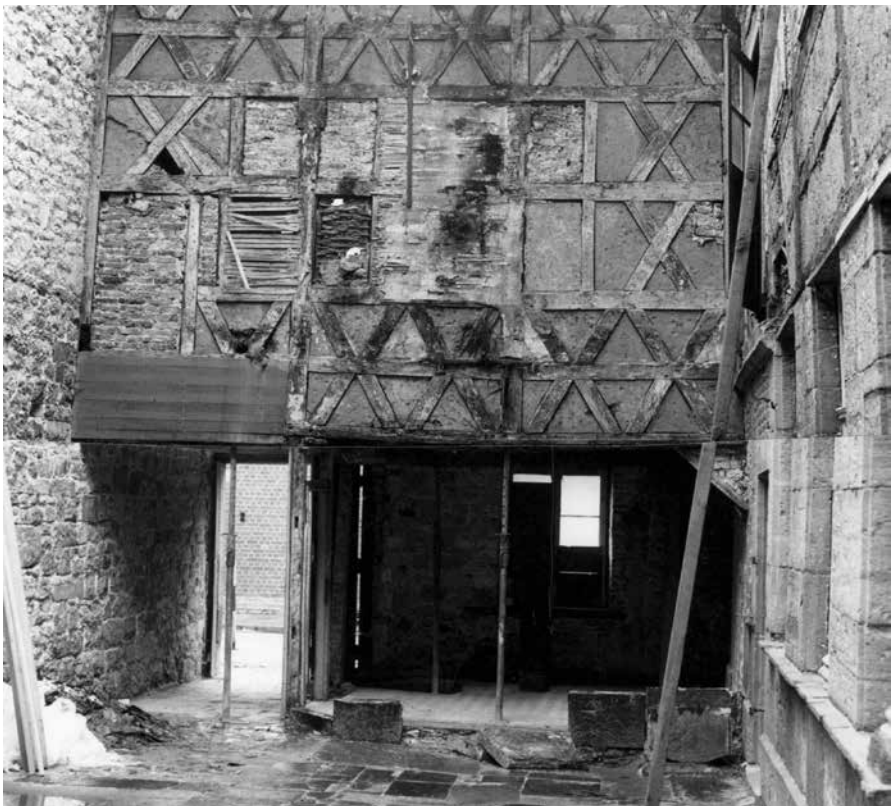

Façade arrière et porche d'entrée du Pléban vers 1986. O. Berckmans © SPW

LE **34e TOME DU BULLETIN** DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS SITES ET FOUILLES EST **DISPONIBLE**

Les livraisons du *Bulletin de la Commission royale* se suivent… et ne se ressemblent pas forcément. Ce numéro, où une fois de plus la variété des thématiques est à l'ordre du jour, mène le lecteur dans l'espace wallon, de Verviers à Mons, en passant par le bassin de Liège, et dans notre Histoire, du XVIIIe siècle au XXe siècle.

L'hôtel de ville de Verviers, superbe bâtiment néoclassique de 1780, dû à l'architecte Jacques-Barthélemy Renoz, est le symbole des libertés civiques de la cité lainière, avec, inscrite à son fronton, cette devise : *Publicité, Sauvegarde du Peuple*. Il a fait l'objet d'une restauration complète, il y a une dizaine d'années. À partir de ce cas particulier, Francis Tourneur, membre de la section des Monuments de la CRMSF., donne un éclairage spécifique de la problématique relative à *L'épiderme des monuments – l'hôtel de ville de Verviers. Pierres peintes, pierres feintes – Tradition oubliée ou hérésie contemporaine ?* La question du revêtement (peinture ou enduit) des pierres de façade des monuments historiques est récurrente dans nos régions depuis qu'un dévoiement du goût au début du XXe siècle a entrainé leur décapage quasi-systématique, négligeant ainsi la présence séculaire de la couleur dans nos villes et villages. L'auteur présente ainsi divers monuments à Liège, Namur, Huy, Bruxelles, Attre, Andenne, Baelen, Marche-en-Famenne et Châtelet, où la question de l'approche chromatique du patrimoine est posée.

La collégiale Sainte-Waudru à Mons est un des monuments gothiques majeurs de Wallonie. À la fin du XIXe siècle, elle a fait l'objet d'une opération de « dé-baroquisation » et d'une « néogothisation » bien dans l'esprit du temps, époque où la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc du baron Béthune menait le haut du pavé parmi les architectes restaurateurs catholiques belges. Durant quinze ans, entre 1897 et 1912, tout sera mis en œuvre, malgré les avis plus que nuancés de la Commission royale des Monuments, pour rendre sa « pureté médiévale » au décor du monument, dans l'unité du style ogival, garant d'un « art authentiquement chrétien ». Noémie Petit, doctorante en Histoire de l'Art à l'Université libre de Bruxelles, fait le point sur cette démarche radicale, dans son article *L'introduction du néogothique dans les édifices de culte en Belgique au tournant du XXe siècle : le cas de la collégiale Sainte-Waudru de Mons. Unité de style, « dé-baroquisation » et nouveaux retables d'autel.*

Le bassin liégeois, de Flémalle à Visé, a connu de nombreuses et dramatiques inondations à toutes les époques. La plus ancienne relatée dans les annales remonte à 896. La dernière en date est de l'hiver 1925-1926 et est restée dans toutes les mémoires. Tout le centre de Liège était sous deux mètres d'eau. À Flémalle, Seraing, Jemeppe-sur-Meuse, Ougrée et Tilleur, le fleuve a envahi toutes les usines du fond de vallée sur une profondeur de quatre à cinq mètres. Des dizaines de milliers de foyers sont sinistrés. Une catastrophe économique et sociale de grande ampleur. Très rapidement, dès 1928, est mise sur pied l'AIDE, l'intercommunale pour le démergement du bassin liégeois. « Démergement » est un mot peu usité, que l'on peut définir comme l'action de sortir un bâtiment ou un terrain d'une zone inondée par l'évacuation des eaux. Un programme de travaux gigantesques et de longue haleine est ainsi lancé à partir de 1930. Pendant quatre-vingts ans, l'AIDE construit et entretient les infrastructures nécessaires pour lutter contre les inondations : dragages, suppressions d'îles, constructions de hautes digues, de barrages, de bassins d'orage, d'exutoires et de stations de pompages. Ce sont à ces dernières, éléments exceptionnels de patrimoine industriel trop peu étudiés à ce jour, que sont consacrés deux articles de ce *Bulletin*.

Le premier, *Les stations de pompage du bassin liégeois : un patrimoine fragile*, est dû à Romain Redeker, architecte issu de l'Université de Liège. Cette contribution permet de découvrir à la fois le contexte historique et les enjeux vitaux à l'origine de la construction de ces

Coppejans F.-J., Rooms R., retable de saint Jean-Baptiste de la Salle, Mons, collégiale Sainte-Waudru.
© IRPA-KIK, Bruxelles

stations de pompages. Mais l'auteur a également établi et ce, pour la première fois, un inventaire exhaustif des trente-neuf stations construites au XXe siècle dans le bassin liégeois, présentant l'évolution de leur style architectural et de leur volumétrie caractéristique.

Le second article, *La station de pompage principale* n° 1 à Seraing, un patrimoine industriel invisible mais indispensable, est dû à Maria Eduarda De Morais Lopes, architecte, et Émeline Laboulfie, historienne de l'Art. Cette station de Seraing, construite en 1936-37, mêle les vocabulaires architecturaux du Modernisme et de l'Art déco. Elle est en outre un témoignage important de l'histoire des techniques, ayant conservé tous ses équipements d'origine.

Un volume in-quarto, 216 pages – 141 illustrations couleurs et 83 noir et blanc. 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne

Renseignements
Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois, 13c • 4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be

Station de pompage Seraing n° 1. © R. Redeker

LA **MAISON FORTE DE CRUPET**. DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE

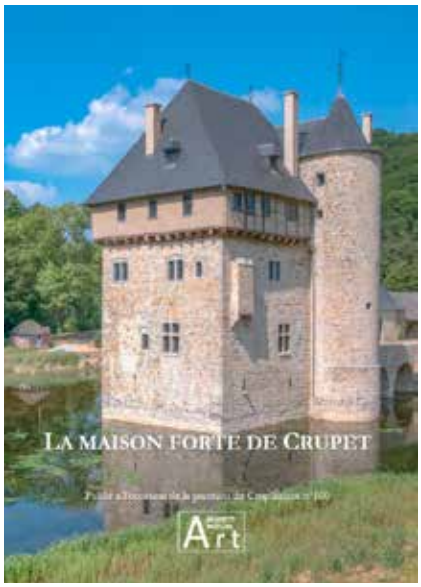

Après onze années, la restauration du donjon de Crupet, patrimoine exceptionnel de Wallonie, financée par des fonds privés et publics, se termine. Le forum de rédaction *Crup'Echos* a décidé de « marquer le coup » en publiant un ouvrage d'envergure.

Ce livre est divisé en deux grands chapitres : l'un est consacré aux découvertes historiques et archéologiques, et l'autre aux travaux de restauration. Julien Maquet (médiéviste, conservateur du Trésor de la cathédrale de Liège) a signé la préface, tandis que la première partie, rédigée par Jean-Louis Javaux (historien d'art), et Christian Frebutte (archéologue) concerne :

- les découvertes en relation avec le bâtiment proprement dit ;
- la découverte extraordinaire des plafonds armoriés de la fin du XIIIe siècle, avec une première tentative d'identification de certains blasons ;
- les découvertes archéologiques dans le périmètre de la cour intérieure et des douves.

La seconde partie, avec l'aide de l'architecte Guillaume de Ghellinck, détaille :

- l'ensemble du projet de restauration sous son aspect technique et de gestion de chantier ;
- la mise en avant du travail de divers artisans (charpentiers, maçons, tailleurs de pierre...) ;
- la restauration des peintures des plafonds par l'équipe pluridisciplinaire des restaurateurs.

Cette publication de 136 pages en couleur intéressera les amateurs d'Histoire, les professionnels de la construction, et bien entendu, les amoureux du Patrimoine et de Crupet !

Pour commander, il suffit d'envoyer un mail à info@crupechos.be en précisant nom + adresse, verser 18 € + (6 € de frais de port ou retirer à Jambes sans frais) sur le compte de Crup'Echos BE63 1030 2684 3608

Pascal André (Forum Crup'Echos)

LA **POSITION FORTIFIÉE DE NAMUR** (P.F.N.) EN **MAI 1940** (TOME 2)

Docteur en Histoire, historien-archiviste aux Archives régionales de Wallonie, Jacques Vandenbroucke vient de publier le deuxième tome issu de sa recherche doctorale consacrée à *La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940*, basée sur l'analyse des archives publiques belges, françaises et allemandes, sur de nombreuses sources privées et plus de trois-cents témoignages oraux.

Ce deuxième tome décrit le sort de la P.F.N. du 10 au 24 mai 1940, jour de la reddition du fort de Dave, et l'après-guerre. Illustrées par plus de huit-cents documents iconographiques, souvent inédits, et des représentations en 3D, ces 608 pages plongent le lecteur au cœur de la Position fortifiée de Namur défendue par le VIIe corps d'armée du

lieutenant-général Deffontaine : l'arrestation des suspects, les relations contrastées avec les Français, les troupes d'infanterie des intervalles, la résistance des forts, les opérations menées par les troupes allemandes des *211* et *269 Infanterie-Divisionen*, la Commission des Forts, le destin des principaux acteurs de mai 1940 à Namur, les lieux de mémoire, les amicales. La préface est signée par Philippe Bragard, professeur à l'UCL et président des Amis de la Citadelle de Namur asbl.

Vandenbroucke Jacques, 2020. *La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940 (tome 2). Du 10 au 24 mai 1940 et l'après-guerre*, 608 p., 69 €.

Renseignements
+32 (0)478 43 64 86
james.vandenbroucke@gmail.com

LOGNE 1521

Il y a 500 ans, le 1er mai, le château fort de Logne tombait sous les coups de l'artillerie d'Henri de Nassau-Breda. Ce dernier commandait l'armée que l'empereur Charles Quint avait dépêchée pour mettre un terme aux tentatives de sédition de Robert II de la Marck et de ses fils, ralliés au roi de France François Ier.

La château fort de Logne vu de nuit. © S. Collin

Le siège avait duré douze jours. Il se terminait par la destruction de la place et l'exécution de tous les membres survivants de la garnison. Il était aussi le premier épisode d'une expédition qui mènerait l'armée d'Henri de Nassau jusqu'aux marches de l'empire. Florenville, Bouillon, Messincourt, Florange, Jametz et le Saulcy allaient aussi capituler. Et il s'en faudrait de peu pour que la pièce maîtresse de la famille, le château de Sedan, soit, elle aussi, mise à sac.

Cet épisode, et en particulier la prise de Logne, amorçait un conflit bien plus important, qui mettrait bientôt aux prises les deux plus puissants souverains d'Europe : l'empereur – et roi d'Espagne – Charles Quint et son flamboyant rival François Ier. À Logne, c'était en fait la sixième guerre d'Italie qui s'annonçait. Elle se solda par la terrible défaite française de Pavie en 1525.

Aujourd'hui, au sein des ruines du château de Logne, sur le sommet de l'éperon rocheux qui domine les vallées de l'Ourthe et de la Lembrée, les souvenirs de la bataille restent vivaces. Le Domaine de Palogne, en charge de la gestion du site avec le soutien de l'AWaP, veille à la mise en valeur des vestiges du château fort mais aussi des trouvailles faites depuis plus de cent ans et qui sont exposées au musée archéologique aménagé à quelques centaines de mètres, dans une superbe ferme classée du XVIe siècle.

Fort de Logne. © S. Collin

À l'occasion du 500e anniversaire, un programme ambitieux, à l'aune de l'importance du jubilé, a été mis au point. Il comporte plusieurs publications, une exposition, un cycle de conférences et diverses manifestations… Autant de points forts qui émailleront toute une année festive.

En raison de l'actualité sanitaire, cependant, ce programme sera communiqué dès que l'évolution de la crise le permettra.

Benoît Wéry (Domaine de Palogne)

Renseignements
www.chateau-logne.be
www.facebook.com/ledomainedepalogne

MALAGNE, **L'ARCHÉOPARC DE ROCHEFORT** FÊTE SES **25 ANS**

Après une année mouvementée lors de laquelle notre faculté d'adaptation a été particulièrement sollicitée, le site de Malagne – Archéoparc de Rochefort s'apprête à vivre une année 2021 haute en couleurs. En effet, le domaine, ouvert au public en 1996, fêtera son quart de siècle au service de la culture et de la valorisation du patrimoine.

La brasserie reconstituée en 2020. © Malagne – Archéoparc de Rochefort

En 25 ans, les lieux ont bien changé. D'une ferme traditionnelle en briques rouges, le site s'est métamorphosé en un vaste lieu d'accueil touristique. Au gré de la promenade, vestiges d'époque gallo-romaine, bâtiments reconstitués, animaux de races anciennes, jardins et mares raviront les amateurs de vieilles pierres et de nature. Des sculptures d'arbres contemporaines de l'artiste Xavier Rijs complètent cet ensemble pour un dépaysement garanti.

Afin de mettre à l'honneur ce domaine d'exception, un livre richement illustré paraîtra en 2021 aux éditions Weyrich. Présentant les différentes richesses du site, ce bel ouvrage sera l'occasion de revenir sur le passé, depuis les fouilles du XIXe siècle par la Société archéologique de Namur jusqu'aux projets les plus récents de reconstitution et d'archéologie expérimentale.

De plus, l'équipe de Malagne a concocté pour cette année particulière un programme festif à la hauteur de l'occasion. Ainsi, la saison 2021 s'ouvrira sur les chapeaux de roue le 3 avril lors de l'événement *Malagne fête ses 25 printemps*. Au programme : dégustations de bières locales, inauguration de la nouvelle brasserie reconstituée et lancement de l'exposition *L'Âge de la bière*, réalisée en collaboration avec la Maison du Patrimoine médiéval mosan, l'Espace gallo-romain d'Ath, le Musée de la Bière de Stenay en France et l'abbaye de Villers-la-Ville.

Conjointement, de nombreuses animations seront organisées en lien avec la thématique de la bière tout au long de l'année : initiation à la zythologie, démonstrations de brassage, dégustations, formation au micro-brassage… Pour en savoir plus et consulter le calendrier actualisé de nos événements (sous réserve), rendez-vous sur notre site web : www.malagne.be et notre page Facebook.

Florence Garit (Malagne – Archéoparc de Rochefort)

UN PETIT ÉTABLISSEMENT BRASSICOLE EN MILIEU RURAL : LA **BRASSERIE-TAVERNE SEIGNEURIALE DE THYNES-EN-CONDROZ** AUX XVIe ET XVIIIe SIÈCLES

Depuis plusieurs années, le village de Thynes-en-Condroz, situé à 7 km à l'est de Dinant, suscite l'intérêt des scientifiques et du grand public. C'est avant tout la présence d'un exceptionnel complexe castral médiéval, d'une crypte et d'un chœur romans qui retiennent l'attention des chercheurs.

Vue aérienne du village de Thynes-en-Condroz. G. Focant © SPW-AWaP

Dans ce cadre, un dépouillement systématique des archives de cette ancienne seigneurie liégeoise a permis de mieux appréhender l'histoire sociologique et économique du village.

À l'occasion de l'exposition *L'Âge de la bière*, actuellement présentée à la Maison du patrimoine médiéval mosan, nous nous sommes penchés sur le cas de la brasserie-taverne seigneuriale du village de Thynes. Cette étude était justifiée tant par la rareté du sujet dans l'historiographie régionale que par le caractère inédit des sources archivistiques concernées.

La seigneurie de Thynes constitue une terre allodiale dépendant de la principauté de Liège dont la première mention écrite remonte au début du XIe siècle. L'installation des premiers seigneurs et la construction de la tour seigneuriale, au tournant des Xe et XIe siècles, sont à l'origine de l'émergence de droits seigneuriaux (banalités). Jusqu'au début du XIVe siècle, la terre de Thynes est aux mains de la famille éponyme puis passe, par le jeu des mariages et des héritages, dans le patrimoine de diverses familles aristocratiques ayant fait souche ailleurs. La Révolution française met un terme définitif au régime seigneurial.

> La brasserie-taverne de Thynes est citée pour la première fois en 1530.

La brasserie-taverne de Thynes est citée pour la première fois en 1530. Néanmoins, son existence est probablement antérieure. Idéalement située dans la partie basse du village, elle est alimentée par plusieurs sources, dispose d'un jardin, d'un pré et d'une houblonnière. Son statut de brasserie-taverne banale, lieu à la fois de production et de vente de bière, implique que, sans le consentement du seigneur, personne, à l'exception du tenancier-brasseur, ne peut brasser ni vendre de la bière dans toute la juridiction de Thynes. Ce dernier brasse plusieurs types de bières et de cervoises vendues dans son établissement ou à des particuliers du village. Afin de s'assurer que chacun observe les us et coutumes dans toute la franchise de la seigneurie, deux sergents, représentants de l'autorité locale, sont commis à un rôle de surveillance et de police.

À l'été 1585, une polémique éclate au sujet de la qualité de la bière produite par le brasseur. Une enquête vise à comparer le breuvage incriminé avec des petites et fortes cervoises provenant de Dinant, Sorinnes et Gozée. Les

conclusions sont sans appel : on préfère encore boire de l'eau pure ! Un nouveau brasseur est ensuite désigné auquel on demande de ne pas ajouter d'« *herbes ou boissons d'apothickaires* » (sic) à sa cervoise.

Le compte-rendu d'une action devant la justice locale révèle qu'en 1600, le brasseur occupe également une fonction de cuisinier et sans doute d'hôtelier au sein de la taverne.

Parmi les actes d'échevinages de la fin du XIVe siècle jusqu'aux premières années du XVIIe siècle, nous n'avons rencontré qu'un seul cas d'infraction de la banalité de la brasserie. Il concerne un habitant du village ayant acheté ailleurs de la cervoise. Si l'apparente rareté de ces infractions tend à confirmer, pour la période observée, que la majorité des habitants ont fait preuve d'une stricte observance des droits seigneuriaux, certains ont pu se jouer de la vigilance des sergents et de celle d'un voisinage délateur lorsqu'ils se risquaient à des achats de bières, à meilleur prix ou de meilleure qualité, en dehors de la franchise de Thynes.

Une taverne est associée à la brasserie du lieu. On s'y arrête pour se rafraîchir d'un pot de bière ou d'un pichet de vin. La taverne du village est un lieu de sociabilité et de rencontre où la population locale côtoie les étrangers de passage. C'est également un lieu de violence lorsque les passions s'exacerbent sous l'emprise de la boisson. On en vient alors à manier le couteau ou l'épée. Ainsi, le 22 novembre 1583, Mathieu Henry de Lisogne est accusé d'avoir initié une bagarre à l'épée contre le brasseur, Pierre Simon. S'il assure à celui qui gère bien son établissement des revenus appréciables, le métier de tavernier-brasseur n'est pas sans risques.

Phénomène amorcé sans doute au XVIIe siècle, on assiste au siècle suivant, au gré des alliances matrimoniales, à une quasi-mainmise du métier par quelques familles qui se transmettent leur savoir-faire. Le temps ne paraît pas avoir eu de prise sur la petite brasserie de Thynes dont la production brassicole depuis le Moyen Âge ne semble pas s'être interrompue jusqu'à sa disparition au tournant du XIXe siècle lors de travaux d'aménagement de voiries.

Pascal Saint-Amand (Maison du Patrimoine médiéval mosan)

BEHIND THE MUSEUM, UN LANCEMENT OFFICIEL À L'IMAGE DU PROJET : **NUMÉRIQUE**

Depuis la présentation dans ces pages des prémisses du projet *Behind The Museum*, celui-ci a évolué de manière exponentielle. En 2020, il s'est doté d'un logo, d'un slogan mais a surtout vu naître sa plateforme web www.behindthemuseum.be, désormais ouverte à tous.

Après une phase pilote placée sous le signe du succès (comptabilisant en décembre 2020 près de 21 000 visites et plus de 54 500 apparitions sur le web), ce projet se devait de recevoir une inauguration à la hauteur de ses ambitions. Malgré le souhait de concevoir ce lancement officiel en présentiel, il fut, crise sanitaire oblige, 100 % virtuel, une première pour MSW.

Rythmé par des capsules vidéo, des interviews et des discussions, cet événement était animé avec humour par l'invité surprise Cédric Wauthier (animateur à la RTBF *d'Une brique dans le ventre* ayant notamment participé à *Mes vacances au musée*) accompagné de Noélie Maquestiau (en charge de la communication MSW) et des deux initiateurs du projet, Romain Jacquet (MSW) et Franck Depaifve (Epicentro). Suivi par plus de 350 personnes issues des secteurs touristique, culturel, muséal, patrimonial et médiatique, ce lancement qui s'est tenu le 3 décembre 2020 (fortuitement la semaine de réouverture des musées en Belgique) a soufflé un vent d'optimisme sur le secteur et a été perçu par bon nombre comme un moment de retrouvailles et de réjouissance après une année particulièrement difficile pour tous.

Behind The Museum s'inscrit dans la mouvance actuelle d'une digitalisation de l'offre muséale. Digitalisation, certes tombée à pic en période de confinement. Mais comme cela a été souligné à plusieurs reprises, le numérique à lui seul ne suffit pas. Cette plateforme qui s'adresse tant aux passionnés, amateurs de culture et de patrimoine, qu'aux scientifiques, aux professionnels du secteur et au grand public n'entend pas remplacer une découverte *in situ*.

Collection du Musée des Beaux-Arts de Tournai.
© Epicentro

Cette plateforme ambitionne donc de dévoiler aux visiteurs des éléments qu'ils ne pourraient pas découvrir sur place.

Visite virtuelle de l'Abbaye d'Orval. © Behind The Museum

Bien au contraire, elle la complète et s'utilise comme un outil, une source d'information pré- et post-visite.

La page d'accueil sobre du site annonce d'ailleurs tout de suite la couleur : *Behind The Museum, l'inaccessible à portée de main*. Cette plateforme ambitionne donc de dévoiler aux visiteurs des éléments qu'ils ne pourraient pas découvrir sur place. Pour ce faire, l'inaccessible s'y présente sous diverses formes : premièrement, le site offre des parcours en numérisation 3D permettant d'accéder à des zones interdites et inconnues du public, des espaces voués à être modifiés, à disparaître ou encore des lieux inaccessibles pour certaines personnes à besoins spécifiques. Outre l'avantage qu'elles représentent en termes d'accessibilité, ces numérisations ont également pour vocation l'archivage et la sauvegarde d'espaces patrimoniaux à un instant précis d'une part mais aussi l'apport de contenu inédit d'autre part. Ensuite, pour chaque musée, des capsules vidéo livrent des interviews de personnes exerçant une profession propre au secteur muséal. Ces vidéos nous emmènent à la rencontre de professionnels qui travaillent dans l'ombre des collections mais sans lesquels les musées ne pourraient pas remplir leurs missions. Enfin, les photographies offrent un regard saisissant sur certaines pièces de collections patrimoniales, mettant esthétiquement en lumière leur histoire.

Behind The Museum s'inscrit dans la mouvance actuelle d'une digitalisation de l'offre muséale.

Fin 2020, treize musées étaient déjà numérisés et accessibles sur le site : le Musée international du Carnaval et du Masque, l'Aquarium-muséum universitaire de Liège, la Brasserie à vapeur de Pipaix, le Musée de Folklore et des Imaginaires, le Musée de la Fraise, TAMAT – le Musée de la Tapisserie et des Arts textiles, le Musée des Beaux-Arts de Tournai, le Musée royal de Mariemont, la Maison du Patrimoine médiéval mosan, l'abbaye d'Orval, la Maison de la Marionnette, l'Artothèque, Silex's – Minières néolithiques de Spiennes. Cette liste d'institutions (choisies sur base volontaire) ne va cesser de croître puisqu'un musée par mois enrichit désormais la plateforme.

Suite au lancement, de nombreux membres ont d'ailleurs manifesté leur désir de rejoindre le projet. Pour ce faire, ils doivent remplir plusieurs critères et répondre à une question fondamentale : que justifie l'utilisation de la technologie du virtuel dans mon musée ? En effet, chaque numérisation d'un espace doit être porteuse d'une raison sociale, technique ou sociétale qui justifie l'utilisation du virtuel (par exemple, valoriser des espaces inaccessibles au public, relier plusieurs sites distants en une même visite, valoriser une collection en atelier de restauration…).

Car rappelons-le, une des forces du numérique est justement sa capacité à aller plus loin que la visite sur place en dévoilant des espaces ou des contenus que le visiteur ne pourrait pas appréhender lors d'une visite physique. De plus, il permet au projet de traverser les frontières, offrant ainsi un rayonnement du patrimoine wallon en Belgique et à l'étranger.

Behind The Museum est un projet aux multiples facettes qui pourrait à l'avenir s'ouvrir à de nouvelles perspectives. L'idée de développer un axe pédagogique a notamment été évoquée, ainsi que celle de donner un caractère national au projet. Si l'inauguration de cette plateforme symbolise un aboutissement (celui de la première phase de numérisation et de collecte), elle incarne surtout un départ : celui d'un projet qui prend son envol et qui n'a pas fini de surprendre.

Diane Degreef et Romain Jacquet
(Musées et Société en Wallonie)

ESPACE ENVIRONNEMENT, DES PARTENARIATS LOCAUX POUR VALORISER LE PATRIMOINE

Avec le soutien de l'AWaP, l'asbl Espace Environnement développe chaque année des partenariats avec des acteurs locaux sur son territoire d'action. Trois projets récents à Thuin, Fontaine-l'Evêque et Charleroi illustrent l'approche participative de l'association au service des citoyens, groupe d'habitants, et institutions diverses.

Des Fontainois expriment leurs vœux sur le parvis du château. © Espace Environnement

Un *Carnet du Patrimoine* conçu avec des Thudiniens

Le *Carnet du Patrimoine* sur Thuin (n° 165) vient de sortir et sa spécificité est d'avoir été construit à partir d'une dynamique locale. Afin qu'il reflète au mieux le point de vue des Thudiniens, un travail collaboratif avec l'essentiel des personnes-ressources impliquées dans ce domaine a été réalisé en amont de la rédaction : identification des lieux préférés pour bâtir la table des matières, circuits partagés d'échanges de connaissances, réunions pour valider les textes, et enfin, implication de l'atelier de photographie de l'École industrielle de Thuin-Montigny-le-Tilleul dont les clichés contribuent également à donner une « couleur locale ». En 2021, avec le Centre culturel Haute Sambre, divers événements sont prévus pour mettre à l'honneur le patrimoine, en lien avec ce *Carnet* et celui sur le Val de Sambre (n° 144), publié en 2017, itinéraire le long de la Sambre entre Landelies et Erquelinnes.

Visites partagées et « arbre à souhaits » pour valoriser le cadre de vie à Fontaine-l'Evêque

À la demande du Centre culturel fontainois, Espace Environnement a mis en place un événement interactif autour du patrimoine afin que les habitants puissent exprimer leurs vœux pour embellir leur cadre de vie.

Le tissu associatif fontainois a été mobilisé pour construire ensemble des « visites partagées » des anciennes communes de l'entité. Les participants ont été amenés à prendre en charge eux-mêmes, en grande partie, les animations élaborées autour de leur propre « mémoire des lieux », leurs souvenirs ou connaissances. Outre l'accompagnement, Espace Environnement a fourni un soutien méthodologique et le matériel pédagogique adapté pour des étapes théâtralisées ou ludiques (cartes pour comprendre l'histoire de la commune, exercices d'observation des façades…).

Résultant de la récolte des vœux exprimés par les habitants et transmise aux autorités communales, cette « analyse partagée du territoire » offre une base de réflexion inspirante en vue de construire une identité fontainoise forte et positive.

Des outils en faveur du petit patrimoine populaire wallon (PPPW) des façades à Charleroi

Un programme de sensibilisation a été mené ces dernières années, en partenariat avec l'Échevinat du Patrimoine, en vue de mieux diffuser les subventions PPPW ciblées sur le petit patrimoine des façades dans le contexte urbain de Charleroi-centre : sgraffites, vitraux, ferronneries, menuiseries. Les points forts de cette campagne sont la création de dépliants, d'un diaporama et d'un livret pédagogique (parcours familial sur la Ville Haute), mais également des événements : exposition *Trésors cachés des façades*, conférence thématique sur les châssis, et *Bernus en fête !*, animation de quartier dans un ensemble architectural classé.

Le contenu de l'exposition a été transmis au Service d'urbanisme de Liège, très actif sur le même sujet, pour partager cette expérience. De même, la démarche menée à Charleroi a été présentée à la CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité) de Pont-à-Celles. Elle fera l'objet d'un webinaire en 2021.

Conformément à ses objectifs, Espace Environnement reste à la disposition de partenaires potentiels pour offrir son soutien, partager son expertise ou échanger les pratiques.

Anne-Catherine Bioul et
Alexandra Vanden Eynde (Espace Environnement)

Renseignements
+32 (0)473 63 08 95
cbioul@espace-environnement.be

LE **PATRIMOINE RURAL**

LE DÉVELOPPEMENT RURAL AU SERVICE DU PATRIMOINE

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) réédite un cahier thématique sur la sauvegarde du patrimoine rural. La FRW accompagne les communes wallonnes engagées dans une opération de développement rural (ODR). Le patrimoine étant une composante essentielle du cadre de vie des citoyens, c'est naturellement un élément incontournable du développement rural. Les ODR constituent effectivement une précieuse opportunité pour mener des actions de sauvegarde et de valorisation d'éléments patrimoniaux.

- **À la recherche d'actions et d'exemples concrets ?**

En 2008, la FRW consacrait le sixième numéro de ses cahiers thématiques à la sauvegarde du patrimoine. Il présentait des actions en faveur du patrimoine rural, nées dans le cadre des ODR. Certaines se sont poursuivies au fil des ans, d'autres ont depuis, vu le jour. Pour faire le point sur ces projets, parfois novateurs, toujours rassembleurs, ce cahier vient d'être actualisé. Le choix des projets permet de rendre compte des évolutions sociétales, telle la généralisation du numérique, qui marquent désormais les façons d'envisager et de valoriser le patrimoine rural.

- **Des thématiques patrimoniales issues des expériences et expertises de la FRW**

Le travail de terrain, la longue expérience et l'expertise de la FRW permettent de présenter plusieurs thématiques patrimoniales dans ce cahier : le petit patrimoine, les pierres sèches, les fonds d'histoire locale, le patrimoine bâti, le patrimoine industriel et les sentiers. Pour chacune, des informations pratiques et des exemples concrets sont présentés.

Cette publication, tout comme d'autres est disponible gratuitement, soit en format papier sur simple demande ou en téléchargement sur le site web www.frw.be, rubrique publication, recherche par collections, cahiers thématiques, n°6 – la sauvegarde du patrimoine rural.

Cahier n° 6 *Sauvegarde du patrimoine.* © FRW

LA QUINZAINE DES TERRITOIRES RURAUX MET LE PATRIMOINE RURAL À L'HONNEUR

Pour la troisième année consécutive, la FRW a organisé sa Quinzaine des territoires ruraux. Celle-ci propose des évènements locaux permettant de découvrir une thématique, puis de la mettre en pratique sur terrain. En 2018, la première Quinzaine des territoires ruraux était consacrée à la lecture du territoire rural. La deuxième Quinzaine en 2019 s'est intéressée aux espaces publics avant de mettre, en 2020, le cap sur le patrimoine rural !

- **La Quinzaine des territoires ruraux 2020… un beau succès**

L'objectif de cet événement était de toucher un maximum de personnes et de les initier au patrimoine rural. Malgré une météo maussade et des consignes sanitaires strictes, les cinq soirées de cette Quinzaine des territoires ruraux

Quinzaine des territoires ruraux, 2020, Gesves, Sorée. © FRW

2020 ont permis de rassembler une centaine d'acteurs locaux (élus, CCATM [Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité], CLDR [Commission locale de développement rural], citoyens…) venant de différentes communes.

Ainsi, ce sont près de quarante communes rurales que la FRW a fédérées autour du patrimoine rural entre le 24 septembre et le 8 octobre 2020.

Quinzaine des territoires ruraux, 2020, Matagne-la-Petite. © FRW

- **Des carnets de découvertes disponibles pour tous**

Des carnets de découvertes *Cap sur le patrimoine de…* ont servi pour chaque animation. Ils concernent les villages de Lincent, Matagne-la-Petite (Doische), Porcheresse (Daverdisse), Resteigne (Tellin) et Sorée (Gesves).

Ces carnets, une vidéo explicative ainsi que les photos de ces soirées sont disponibles gratuitement sur https://territoires.frw.be/patrimoine-quinzaine-2020.html

Marie HOTTOIS
(Fondation rurale de Wallonie)

Renseignements
FRW – Équipe Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
Rue des Potiers, 304 – 6717 Attert
+32 (0)63 24 22 20
atepa@frw.be

APPEL À PROJETS • PRIX PATWAL 2021

Le Collectif Patwal de Prométhéa et ses entreprises mécènes lancent un appel à projets pour un prix d'une valeur de 11 000 €.

Vous avez un projet de sensibilisation et de valorisation du patrimoine wallon à destination des jeunes ? Cet appel vous concerne.

Pour être éligibles, les projets doivent :

- mettre en valeur un ou des élément(s) du bâti à valeur patrimoniale en Wallonie (classé ou non) ;
- stimuler la réflexion et la découverte du patrimoine wallon chez les jeunes de moins de 25 ans ;
- se réaliser via une approche historique, architecturale, stylistique, d'usage, des métiers qui y sont liés… ;
- proposer une réalisation pérenne (activité, panneaux, travaux, publication, site web…).

La date limite de candidature est fixée au **23 mars** à minuit.

Le règlement et les informations relatives au dossier de candidature sont à consulter sur www.promethea.be.

Le Prix Patwal de Prométhéa est une initiative soutenue par l'AWaP et les entreprises mécènes : Ets Bajart, Confédération Construction, Ets Dherte, Ets Golinvaux, Macors, Martin's Hotels, Monument Hainaut, Origin Architecture & Engineering, Samaca et VK Architects & Engineers.

Renseignements
catherine.guisset@promethea.be

OCTROI DES **PRIX DU MÉMOIRE 2018 ET 2019** DÉCERNÉS PAR L'**AWAP**

L'AWaP attribue, sur base annuelle, un Prix du Mémoire aux titulaires d'un diplôme d'un travail de fin d'études (TFE) obtenu par un historien de l'art et archéologue, architecte, architecte paysagiste, ingénieur-architecte ou d'un étudiant qui a obtenu le diplôme d'un Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier. Ce prix récompense le TFE le plus abouti ou innovant consacré à l'étude et la sauvegarde d'un immeuble, d'un ensemble architectural ou paysager (parc, jardin, cimetière) ou d'un site archéologique.

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ». G. Focant © SPW-AWaP

Le Prix de l'AWaP 2018 n'ayant pu être organisé étant donné la restructuration profonde des services qui devaient composer cette nouvelle institution créée cette année-là, la présente édition couvre deux années : 2018 et 2019.

Le jury de cette double édition a été élargi à des représentants d'autres institutions patrimoniales belges : l'Académie royale de Belgique, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, le Centre international de conservation Raymond Lemaire (KULeuven), et Urban Brussels. Deux prix, chacun d'un montant de 1 500 euros ont été décernés à une parfaite unanimité par le jury qui s'est réuni le 17 décembre 2020.

1. Le prix 2018 a récompensé le travail d'Émeline Laboulfie et de Maria Eduarda Morais Lopes, *La station de pompage principale Seraing n° 1 : un patrimoine industriel indispensable mais invisible,* (UCL. Master de spécialisation inter-universitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, août 2018) pour son originalité et son étude très approfondie du sujet.

2. Le prix 2019 est revenu à Nicolas Sougnez, *L'essor de la bourgeoisie liégeoise à travers l'architecture privée du quartier de l'Île du Commerce : 1879-1914,* (ULiège. Faculté d'architecture, février 2019) pour son excellente réalisation, étayée par un inventaire remarquable accompagné d'une typologie pertinente.

Ces travaux, en raison de leur qualité, seront examinés sous l'angle d'une possible publication par l'AWaP.

En outre, pour l'année 2019, deux mentions spéciales ont été décernées à Mathilde Badoux, *La villa mosane, résidence de villégiature en Haute-Meuse à la Belle Époque. Une analyse typologique, un diagnostic et une vision prospective* (ULiège. Faculté d'architecture) et à Valentin Klingeleers, *Développement d'un héritage BIM : cas d'application aux réseaux du fort de Flémalle* (ULiège. Faculté d'architecture).

2021, ANNÉE DE LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE PIERRE SÈCHE

Réalisation d'une calade. © D. Rieux

Alors qu'au moment d'écrire ces lignes, la candidature du savoir-faire de la construction en pierre sèche au titre de « chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel » est en train d'être analysée par la Commission *ad hoc* de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le projet Interreg « Pierre sèche en Grande Région » entame sa dernière année avec la perspective d'œuvrer pour une professionnalisation du secteur de la pierre sèche. Étant donné l'absence actuelle de reconnaissance officielle de cette technique en Wallonie, cet axe poursuit d'ambitieux objectifs couvrant la totalité de la filière (formation au métier, reconnaissance et protection de celui-ci, développement du marché et intégration de clauses techniques spécifiques dans les cahiers des charges, accessibilité à la matière première...) ; ce qui permettra de pérenniser les actions menées au sein du projet Interreg, depuis ses débuts en 2016.

Parmi ces actions professionnalisantes, l'Association des Bâtisseurs en Pierre sèche (France) et l'AWaP organiseront du 20 au 24 septembre 2021 un deuxième examen de qualification « Ouvrier bâtisseur en pierre sèche N2 » à l'instar de celui organisé en 2019 dans la cour d'honneur du Centre des métiers du patrimoine. À son issue, cinq formateurs dont quatre wallons avaient obtenu la certification. En prévision de la nouvelle épreuve, une formation de préparation appelée « examen à blanc » devrait se tenir à la Paix-Dieu du 17 au 21 mai 2021.

De plus, la formation « Art et pierre sèche » organisée à la Paix-Dieu du 25 au 29 mai ainsi qu'au Pôle de la Pierre du 31 mai au 4 juin 2021 a été conçue à destination de professionnels qui maîtrisent déjà la technique de la pierre sèche mais qui sont désireux d'étendre leurs compétences à la création artistique. Cette formation sollicitant une maîtrise de la taille, un module spécifique « taille de pierre » peut être suivi préalablement en guise de remise à niveau. Ce module est prévu dans le courant du mois d'avril prochain.

Savez-vous que la calade piétonne est une expression particulière de la technique de la pierre sèche et que de plus en plus de communes sont à la recherche de professionnels spécialisés dans cette technique pour restaurer leurs ouvrages ou en concevoir de nouveaux ? La calade désigne un tapis de pierres posées verticalement sur chant pouvant former des motifs ou des agencements décoratifs. Pour répondre à cette demande, l'AWaP, en collaboration avec le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier, propose pour la première fois en Wallonie une formation dédiée à cette technique. Celle-ci devrait avoir lieu du 16 au 20 août 2021 sur le territoire du Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier.

À côté de ces formations destinées aux professionnels et pour répondre à une demande de plus en plus forte provenant du grand public, plusieurs week-ends d'initiation seront organisés tout au long de l'année au sein des magnifiques parcs naturels des deux Ourthes et Haute Sûre Forêt d'Anlier. L'occasion d'être au plus proche de la nature le temps d'un week-end !

Christine Caspers

Renseignements et inscriptions
Christine Caspers
+32 (0)85 41 03 84
christine.caspers@awap.be

CLAP DE FIN POUR LE **PROJET INTERREG Va OBJECTIF BLUE STONE**

Chantier-école au Fort de Charlemont (Givet-France), septembre 2019. G. Focant © SPW-AWaP

Après quatre années d'activité, le projet Interreg Objectif Blue Stone (OBS) s'est clôturé fin décembre 2020 lors d'une série de trois webinaires qui ont permis d'établir un bilan des actions de promotion de la filière transfrontalière de la pierre bleue.

Partant d'une réalité économique et patrimoniale commune à nos territoires situés de part et d'autre de la frontière franco-belge, le projet OBS a débuté en octobre 2016 avec pour ambition de créer un véritable carrefour européen de la pierre bleue.

Fort d'un partenariat composé de sept opérateurs français et wallons, OBS s'est adressé à l'ensemble des acteurs de la filière, depuis l'extraction en amont, jusqu'au secteur de la construction, en passant par les transformateurs (tailleurs de pierre, marbriers), prescripteurs (architectes), designers ou encore demandeurs d'emploi.

En quatre ans, OBS a organisé pas moins de nonante actions et événements pour un total de 3 800 participants répartis autour de trois grands axes du projet : accompagner – innover – former.

Afin de faire le bilan de ces différents axes, le projet OBS a mis sur pied un programme composé de webinaires, témoignages et images des actions organisées.

Compte tenu de la situation liée à la Covid-19, cette semaine de clôture s'est réalisée de manière 100 % virtuelle. Celle-ci a réuni un peu moins de cent participants dont des entreprises actives dans la pierre, architectes, élus, opérateurs de formations ou encore particuliers.

Le Pôle de la Pierre était plus particulièrement impliqué dans l'axe lié à la formation. Le bilan de la période 2016-2020 se décline en l'organisation de seize chantiers-actions d'entretien et de restauration du petit patrimoine en pierre bleue, de six formations innovantes à haute valeur ajoutée (utilisation de nouveaux outils numériques), de quatre actions de promotion des métiers auprès des jeunes publics ainsi qu'en la réalisation d'un annuaire transfrontalier des formations aux métiers de la pierre.

Le webinaire de clôture du 11 décembre dernier avait pour fil conducteur « le potentiel du chantier patrimonial comme levier de formation et d'insertion des publics ».

Alain Delvigne, coordinateur de chantiers et gestionnaire de projets FSE (Fonds social européen) à l'abbaye de Villers a présenté à cette occasion le projet FSE Sculpte. L'objectif de ce dernier est d'aider les personnes éloignées du marché du travail à (re)trouver un emploi de meilleure qualité, à mieux s'intégrer dans la société par le biais de la formation à des compétences nouvelles et spécifiques (techniques de construction durable adaptées au patrimoine, travail en hauteur sur corde). Ce programme a notamment permis la remise à l'emploi pour 90 % des stagiaires participants.

Fabrice Duffaud, délégué chargé de l'international à l'Union Rempart (réseau français de cent-quatre-vingts associations locales actives dans la sauvegarde, la restauration et la sensibilisation au patrimoine) a ensuite présenté la philosophie de sa structure mettant en évidence la relation étroite entre la restauration du patrimoine et l'engagement citoyen.

Ces deux projets ont en outre permis un échange de bonnes pratiques entre les versants belges et français en matière d'organisation de chantier patrimonial (financement, attestations et brevets…).

Désormais, la plateforme numérique mise en place dans le cadre du projet OBS reste accessible et rassemble une base de données d'entreprises actives dans le secteur de la pierre bleue, un annuaire transfrontalier des formations (avec recherche géographique et multicritère) mais aussi un mur de l'emploi regroupant les offres et demandes d'emploi sur les versants belge et français.

Sébastien Mainil

Créer un véritable carrefour européen de la pierre bleue.

Soignies, Pôle de la Pierre, lithothèque. G. Focant © SPW-AWaP

LES **PROJETS** DU SECRÉTARIAT DES **JOURNÉES DU PATRIMOINE** EN **2021**

Commençons par les Journées du Patrimoine, qui comme chaque année, auront lieu le deuxième week-end de septembre, et donc les 11 et 12 septembre 2021. Le thème de cette 33e édition est maintenant connu. Si vous ne le saviez pas encore, il s'agit de… Femmes & Patrimoine. Un thème attractif pour beaucoup, grâce auquel nous pourrons découvrir une multitude de sites patrimoniaux différents (statues, églises, châteaux…) et qui promet cette année une belle édition, sans virus cette fois, espérons-le.

Seront considérés dans le thème, les lieux qui répondront à l'un des éléments suivants :

1. La mise en valeur d'une ou de plusieurs femme(s) qui a/ont joué un rôle (l'action/l'implication des femmes dans le patrimoine) dans l'histoire ancienne ou récente du lieu.

2. La mise en valeur d'une ou de plusieurs femme(s) qui ont marqué le lieu :
   - églises et lieux de cultes portant le nom d'une sainte ;
   - monument/site érigé en mémoire d'une femme ;
   - lieux portant le nom d'une femme ;
   - lieux devenus célèbres grâce à la présence d'une femme.

3. La mise en valeur de biens patrimoniaux wallons en lien avec l'évolution des droits sociaux et politiques des femmes en Belgique.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le document en format PDF de présentation du thème que vous pouvez consulter sur notre site internet : www.journeesdupatrimoine.be

Comme chaque année, les dossiers introduits au plus tard le 08/03/2021, seront analysés et soumis, si nécessaire, à un comité d'experts.

En ce qui concerne la soirée inaugurale du vendredi 10 septembre, nous y reviendrons ultérieurement. Mais nous espérons déjà partager avec vous un beau moment dans un cadre patrimonial d'exception.

Pour commencer cette année sous les auspices de la communication, notre tout nouveau site Internet devrait être mis en ligne prochainement, si ce n'est déjà fait. Mis au goût du jour et plus ergonomique, vous devriez apprécier sa nouvelle présentation et la clarté de son contenu.

En tant qu'organisateur, vous avez certainement eu l'occasion de participer à l'une de nos dernières formations organisées, cette année, Covid-19 oblige, sous forme de webinaires. C'est l'occasion de rappeler ici qu'un formulaire d'évaluation est disponible sur notre site Internet. N'hésitez pas à le remplir, son examen nous aidera à vous fournir un meilleur service, adapté à vos besoins.

Cathédrale Notre-Dame de Tournai. © B. Dochy

Depuis 2018, la Semaine Jeunesse et Patrimoine (26/04/21 – 01/05/21) est maintenant le titre générique d'une manifestation d'une semaine, qui réunit un événement dédié au public scolaire, **l'Exploration Patrimoine**, dont le thème 2020 « Musées et Patrimoine » a été reporté en 2021 (26/04-29/04) et un événement grand public, **la Vie de château en famille** (01/05 après-midi). L'Exploration Patrimoine est lancée. Pour rappel, elle s'adresse aux élèves de la 5e année primaire à la 2e du secondaire. Ceux-ci font connaissance avec des sites emblématiques de leur patrimoine lors de visites et d'animations menées par des équipes pédagogiques professionnelles. Les inscriptions ont cours jusqu'au 16 mars. Le programme et toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet.

Malheureusement, nous ne pouvons vous confirmer pour l'instant la tenue de la Vie de château en famille, étant donné la situation sanitaire actuelle.

En ce qui concerne l'Agenda du Patrimoine, le premier trimestriel est en ligne sur notre site Internet et les inscriptions pour le 2e trimestriel peuvent nous parvenir jusqu'au 15 mars. Il reprendra les activités se déroulant du 15 avril au 14 juillet 2021. Comme vous le savez, cette opération regroupe toutes les activités réalisées dans des sites patrimoniaux wallons. Tout au long de l'année, vous pouvez donc télécharger le dernier numéro sous format PDF paru afin de composer votre planning d'activités. Vu la situation sanitaire actuelle, n'hésitez pas à vous renseigner au préalable auprès des organisateurs sur toutes les conditions de visites.

Le Secrétariat
des Journées du Patrimoine

Renseignements
Secrétariat des Journées du Patrimoine
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook journeesdupatrimoine.be
Instagram #journeesdupatrimoinewallonie

À LA **DÉCOUVERTE** D'**ACTIVITÉS PATRIMONIALES**

En cette période un peu hors du commun, même si un certain nombre de lieux culturels sont fermés en raison de la crise sanitaire, quelques activités patrimoniales s'offrent à vous et vous sont présentées dans l'Agenda du Patrimoine, en format PDF téléchargeable sur le site Internet www.journeesdupatrimoine.be.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, en voici d'ores et déjà quelques-unes comme, par exemple, l'exposition Folon qui se déroule dans le magnifique cadre de l'abbaye de Villers-la-Ville jusqu'au 21 mars prochain.

Cette année, vous n'aurez pas la chance de vous émerveiller devant les Gilles de Binche. En effet, le carnaval de Binche, carnaval reconnu Patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO, qui rassemble chaque année des centaines de milliers de personnes dont près de mille Gilles, est annulé. Vous avez toutefois la possibilité de vous plonger virtuellement dans cette tradition grâce aux différentes expositions organisées au musée international du Carnaval et du Masque à Binche, notamment celle intitulée *Carnavals et folklores de Wallonie* (du mardi au vendredi de 9h30 à 17h et les week-ends de 10h30 à 17h).

Les adeptes de peinture, quant à eux, iront en région liégeoise où l'équipe du château de Waroux (Alleur, Ans) a le plaisir de présenter l'exposition Joan Miro jusqu'au 25 avril 2021. Celle-ci montre, entre autres, comment l'artiste a voulu conquérir le grand public : « *Plus je travaille, plus j'ai envie de travailler. Je voudrais m'essayer à la sculpture, la poterie, l'estampe, avoir une presse. M'essayer aussi à dépasser, dans la mesure du possible, la peinture de chevalet, et me rapprocher, par la peinture, des masses humaines auxquelles je n'ai jamais cessé de songer* ».

Pour les plus sportifs, un circuit guidé vous est proposé à l'abbaye de Brialmont (Tilff, Esneux) le 7 mars prochain. Vous avez également la possibilité de participer aux différentes visites guidées organisées à Seraing, au Val Saint-Lambert le samedi 13 mars ou encore au château Cockerill le mardi 13 avril.

Villers-la-Ville, exposition Folon. Sculptures à l'abbaye. Th. Renauld © Fondation Folon

Si vous souhaitez vous balader dans le sud du pays, le château fort de Bouillon offre aussi de nombreuses activités comme des expositions ou une visite nocturne. Vous en voulez plus ? Rendez-vous à l'abbaye Notre-Dame d'Orval pour découvrir l'exposition *Couleurs du cantique des cantiques*.

À Namur, vous avez le choix parmi le programme des musées (expositions au pôle muséal Les Bateliers et au TreM.a – Musée des Arts anciens du Namurois). Pour explorer Namur d'en haut, promenez-vous jusqu'à la citadelle et choisissez vos activités parmi un circuit libre, une visite guidée, une conférence, ou encore, les vendredi 26 mars et samedi 27 mars, une balade aux flambeaux guidée et théâtrale sur, non seulement l'histoire de la citadelle, mais également des bières namuroises.

Ceci n'est qu'un échantillon des activités reprises dans l'Agenda du Patrimoine. Afin de vous organiser au mieux, rendez-vous sur notre Agenda du Patrimoine où vous trouverez les différents contacts des sites patrimoniaux et organisateurs d'activités. En effet, même si vous savez qu'il faut respecter scrupuleusement les règles de distanciations et d'hygiène partout, et que, la plupart du temps, les réservations sont obligatoires, rien ne vaut un contact avec le prestataire ou une visite sur son site Internet pour obtenir les dernières informations concernant les visites et réservations.

Bonnes découvertes !

Adeline Lecomte

Renseignements
Secrétariat des Journées du Patrimoine
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook journeesdupatrimoinebe
Instagram #journeesdupatrimoinewallonie

LE **CHÂTEAU DE MOHA**

- Le château de Moha est un château féodal qui date très certainement de 1031.

- Fait de pierres, de chaux, de sable et d'eau, il est situé au cœur d'un parc naturel.

- Ce château s'étend sur une longueur de 130 m sur un éperon rocheux au confluent de la Mehaigne et de la Fosseroule, dans la commune de Wanze, en province de Liège.

- De château, sous les comtes Dasbourg-Moha, Moha devient une prison et une fortification chargée de contrôler la ville de Huy sous les prince-évêques de Liège.

- Cette affectation de prison et de forteresse déplait fortement aux Hutois qui assiègent Moha en 1225 et qui investissent le château le 6 mai 1376.

- Après l'attaque du château, les grandes heures de celui-ci sont passées et durant la période où ce dernier est en ruine, il sert alors de carrière de pierres pour construire d'autres édifices comme les habitations avoisinantes.

Les ruines du château de Moha. G. Focant © SPW-AWaP

- Il faut attendre 1889 pour que les ruines du château soient achetées par l'État belge pour les protéger et que les premiers travaux de consolidation et des fouilles soient menés.

- C'est en 1980 que le château de Moha est classé comme monument et comme site.

- Depuis 1992, l'association « Les amis du Château de Moha » assure la conservation des ruines et l'animation du site.

- Aujourd'hui, il est possible de découvrir le château et ses alentours en famille, avec sa classe et d'y fêter son anniversaire mais aussi, lors des Fêtes de la Neuvaine, à l'ascension, de découvrir le site par des spectacles sons et lumières et la fête médiévale *La fête des fous*.

Muriel De Potter

1 • Relie chaque titre à sa fonction dans la pyramide hiérarchique du pouvoir féodal.

① **ROI**	❍	❍	Ils promettent obéissance au roi, gèrent et font justice sur leurs territoires. ⓐ
② **SEIGNEURS**	❍	❍	Ils cultivent les terres et élèvent les animaux en grande partie pour le seigneur à qui ils doivent également verser des impôts. ⓑ
③ **SERFS**	❍	❍	Il gère la richesse et la puissance de son royaume. ⓒ

2 • Vrai ou faux ?

Un monument classé (en Wallonie) est un monument dont la valeur patrimoniale et l'importance de sa conservation sont reconnues officiellement par un arrêté du Gouvernement wallon. ①	V	F
Un monument classé est un monument dont les archives sont placées dans un classeur. ②	V	F
Un bâtiment classé peut être un monument, un site, un site archéologique ou un ensemble architectural. ③	V	F
Un monument classé peut être une œuvre d'art, des archives, des objets archéologiques. ④	V	F
Une zone de protection peut être établie autour d'un bien classé. ⑤	V	F

3 • Identifie les matériaux utilisés au Moyen Âge et aujourd'hui, en cochant les cases correspondantes.

Moyen Âge	Matériaux	Aujourd'hui
❍	Sable ①	❍
❍	Chaux ②	❍
❍	Béton armé ③	❍
❍	Pierre ④	❍
❍	Acier ⑤	❍
❍	Paille ⑥	❍

Solutions des jeux

1 • ①ⓒ • ②ⓐ • ③ⓑ

2 • ①V • ②F • ③V • ④F • ⑤V

3 • Moyen-Âge ①②④⑥ • Aujourd'hui ① à ⑥

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE** (AWAP)

Éditeur responsable
Annick Fourmeaux, Directrice générale TLPE

Coordination
Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations
Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles
Associations

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- via la page d'accueil du site **www.awap.be**
- à l'adresse **publication@awap.be**
- à l'adresse postale :
  Agence wallonne du Patrimoine,
  Lettre du Patrimoine,
  rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site **www.awap.be**.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse **publication@awap.be**

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

@agencewallonnedupatrimoine

@AWaP_Patrimoine

La Lettre du Patrimoine n° 61 **01 | 02 | 03** 2021
Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
Les informations ont été arrêtées à la date du 25 janvier 2021
Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu
Dépôt légal : D/2021/14.407/04

ISBN 978-2-39-038074-0
9 782390 380740